

Envoyé en préfecture le 15/04/2015

Reçu en préfecture le 15/04/2015

Affiché le 15/04/2015



NOTRE SERVICE  
PLUS VOS  
C'est tout naturel !

## N° 15.10 DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 03 avril 2015, s'est réuni en session ordinaire à La Verpillière, le 13 avril de l'an deux mille quinze sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN

Nombre de membres en exercice : 104 titulaires / Présents : 83 / Votants : 96

#### PRESENTS OU REPRESENTES :

- ❶ - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (33)
- ❷ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (13)
- ❸ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ❹ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (7)
- ❺ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (19)

13 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. ALLAROUSSE Nicolas, est nommé secrétaire de séance.

Mme MORTON Lucienne et M. LAVERGNE Thierry étant désignés en qualité d'assesseurs.

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 15/04/2015

Reçu en préfecture le 16/04/2015

Affiché le

15/04/2015

- Conformément à l'article L5211-10 du CGCT, le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du président et d'un ou plusieurs vice-présidents. Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20% de l'objectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.
- Afin de faire fonctionner au mieux notre structure et d'assurer la représentativité des territoires, je vous propose de fixer le nombre de vice-présidents à cinq.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité, (1 abstention).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures,  
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

**HEYRIEUX, le 13 avril 2015**

Jean-Pierre JOURDAIN,  
Président

